

Laboratoire des sciences de la Communication, des
Arts et de la Culture (LSCAC)

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)



www.forum-communicationarts.com

2023, Numéro 002, 19-37

ISSN : 2958-3713

**Analyse de la nécrologie ex ante en
journalisme : entre urgence
d'information et compétitivité
temporelle.**

*Analysis of ex ante obituary in journalism: between
information urgency and temporal competitiveness.*

PIRA Kouassi Touffouo Frederic

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Email : pirafred2000@yahoo.fr

Résumé

Cette réflexion critique explore la nécrologie anticipée avec des interrogations sur les conditions de son ancrage journalistique et de sa pérennisation par les médias occidentaux. Deux théories principales, celles de l'urgence informationnelle de Brandicourt-Bertaux (2006) et du "Fear of Missing Out" (Fomo) de McGinnis (2004) et Nayebi (2020), mettent en lumière la pratique journalistique soumise à la pression de l'accélération de l'information. L'objectif est d'examiner ce genre journalistique pour comprendre son utilité et son opportunité. La méthodologie consiste en une revue de littérature hybride (articles, ouvrages physiques et numériques) et l'examen d'un corpus de publications accidentelles de nécrologies ex ante issues de médias tels que RFI, Le Monde, The Washington Post, AFP, Der Spiegel, CNN, Associated Press et The New York Times. L'étude conclut que la presse occidentale a adopté la nécrologie ex ante des célébrités en raison de l'intérêt que le public porte à ces sujets, combiné à la rapidité de la circulation de l'information et à la productivité de l'industrie médiatique. Cependant, elle soulève des préoccupations quant aux distorsions factuelles et aux divulgations involontaires. En fin de compte, elle appelle la presse à respecter rigoureusement les valeurs fondamentales du journalisme, du public et de la dignité humaine.

Mots-clés : chrono-compétitivité, information, journalisme, nécrologie, urgence.

Abstract

This critical reflection examines pre-obituary with inquiries into the conditions of its journalistic establishment and perpetuation by Western media. Two main theories, the information urgency theory by Brandicourt-Bertaux (2006) and the "Fear of Missing Out" (Fomo) theory by McGinnis (2004) and Nayebi (2020), shed light on the journalistic practice subjected to the pressure of accelerating information. The goal is to examine this journalistic genre to understand its utility and relevance. The methodology involves a hybrid literature review (articles, physical and digital books) and the examination of a corpus of accidental ex ante obituaries from media outlets such as RFI, Le Monde, The Washington Post, AFP, Der Spiegel, CNN, Associated Press, and The New York Times. The study concludes that Western press has adopted ex ante obituaries of celebrities due to the public's interest in these topics, combined with the speed of information dissemination and the productivity of the media industry. However, it raises concerns about factual distortions and inadvertent disclosures. Ultimately, it calls on the press to rigorously uphold the fundamental values of journalism, the public, and human dignity.

Keywords: chrono-competitiveness, information, journalism, obituary, urgency.

Introduction

Suite à la publication involontaire de nécrologies de plus d'une centaine de célébrités, dont Abdoulaye Wade, la Reine Elizabeth II, Bernadette Chirac, Clint Eastwood, Jimmy Carter, Laurent Fabius, Noam Chomsky, Pelé..., *Radio France Internationale* (RFI) a publié un communiqué sur son site, dont voici un extrait :

« Un problème technique a entraîné la publication par erreur de nombreuses nécrologies sur notre site, ce lundi 16 novembre (...) Comme dans tous les médias, nos journalistes préparent à l'avance des portraits de personnalités afin, si elles venaient à disparaître, de pouvoir proposer rapidement aux lecteurs toutes les informations à connaître sur leur parcours. Malheureusement, ce lundi 16 novembre 2020 en fin de matinée, une centaine de ces nécrologies ont été publiées par erreur sur le site www.rfi.fr ainsi que sur plusieurs plates-formes partenaires (Google, Yahoo MSN, Flipboard...) ».

(RFI, 18 novembre 2020).

À l'exception de la divulgation accidentelle des nécrologies, *RFI* soutient avoir respecté les principes éthiques et déontologiques, tout en soulignant que cette pratique est courante dans de nombreux médias. Bien avant cette révélation, des professionnels des médias, tels que Bearn (2009) et Marthiot (2019), avaient révélé l'existence des "cimetières virtuels" dans les rédactions de la presse occidentale. Le "cimetière virtuel" étant une métaphore qui sert à désigner les nécrologies pré-rédigées de célébrités vivantes, stockées électroniquement et en attente d'être publiées lorsque l'occasion se présente. Beam (2009) en comptabilise 1 200 nécrologies dans le "frigo" du *New York Times* et 150 dans celui du *Washington Post*. Mathiot (2019), quant à elle, a dénombré 30 nécrologies pour *Libération* et 300 pour *Le Monde*. Ces chiffres témoignent de l'emprise de la pratique dans plusieurs grandes rédactions. En réaction à l'incident de *RFI*, Tian publie sur son blog www.paultian.fr le 18 novembre 2020 ceci :

« Quand j'étais journaliste dans un quotidien régional, nous avons notre "frigo" où nous mettons à jour les futures nécrologies des célébrités locales. Nous anticipions la mort pour être réactifs au cas où...»

Cependant, même si le milieu journalistique reconnaît et justifie cette pratique, il est essentiel de noter que le public y réagit

avec choc et qu'elle demeure controversée. Elle soulève des questions éthiques sur la divulgation d'informations sur la mort de quelqu'un avant que cela ne se produise, et sur la qualité de l'information préparée à l'avance. En misant sur la nécrologie ex ante, les médias visent à défier les limites temporelles de la circulation de l'information. Théoriquement, cette pratique peut être analysée à la lumière de l'urgence informationnelle de Brandicourt-Bertaux (2006, p.2) qui soutient que :

« La préoccupation de l'immédiateté, du rapport au temps le plus court entre l'événement et l'annonce au public de cet événement, constitue un des moteurs de la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle. Tendre à l'information en temps réel est l'une des préoccupations des médias d'information. Pour répondre au public qui veut tout, tout de suite, et donc dans l'urgence.»

En sus de la réduction des délais de livraison de l'information, l'article considère la théorie anglo-saxonne du "fear of missing out" (Fomo) ou la « peur de passer à côté » d'une actualité brûlante à relayer. Initialement liée à l'addiction à Internet et aux réseaux sociaux par McGinnis (2020), cette théorie est modélisée plus largement par Nayebi (2020) qui affirme que, dans un contexte de multiplication des sources d'information, recherche de performance et concurrence pour l'audience, l'industrie journalistique en a adopté les principes. Ainsi, la nécrologie anticipée peut être vue comme une manifestation de cette peur de manquer la diffusion d'une information essentielle comme le souligne Schwartzbrod (2016) citée par Dancourt et Spiler (2016) qui regrette que *Libération* n'ait rien publié sur la mort de Mandela par exemple.

L'article pose une question fondamentale, notamment sur la manière dont les médias occidentaux gèrent la nécrologie anticipée pour répondre rapidement à la demande d'informations tout en préservant les principes éthiques du journalisme et en respectant les valeurs du public. Quant aux questions secondaires, elles sont les suivantes : la nécrologie ex ante peut-elle être considérée comme un genre journalistique conforme aux standards professionnels ? Quels sont les défis et les objectifs sous-jacents à cette pratique ? Quelles sont les caractéristiques des publications de nécrologie ex ante ?

Trois hypothèses théoriques se dessinent : premièrement, la nécrologie constitue un genre journalistique à part entière ;

deuxièmement, elle répond à la nécessité impérieuse de diffuser rapidement l'information, en concurrence temporelle avec d'autres médias ; enfin, cette pratique pourrait déroger aux normes de vérité, de précision, de respect du public et de dignité humaine en anticipant les décès. L'objectif de ce texte est d'explorer la nécrologie anticipée pour comprendre son utilité et son opportunité.

L'article commence par une introduction, puis s'articule autour des matériaux et méthodes, expose les résultats qui se détaillent en examinant le statut journalistique de la nécrologie, la spécificité de la nécrologie ex ante oscillant entre sa professionnalisation et son obsession pour les célébrités médiatiques, son caractère d'urgence informationnelle et sa compétitivité temporelle, questionne une pratique éloignée des normes professionnelles et éthiques du journalisme, pour finalement se conclure.

1.- Matériels et méthodes

La méthodologie a mobilisé la technique de l'étude documentaire matérialisée par une analyse de contenu de nécrologies pré-rédigées. Initié à la suite de la publication accidentelle de *RFI*, l'article a constitué un corpus de nécrologies pré-rédigées de six supports majeurs, à savoir *Libération*, *Der Spiegel*, *British Broadcasting Corporation (BBC)*, *Washington Post*, *Le Monde* et *RFI*. La nature des publications du corpus se concentre sur des médias réputés et largement diffusés afin d'offrir une diversité dans les approches journalistiques et éditoriales. Cependant, réactives, les rédactions retirent rapidement les nécrologies incriminées de leurs pages compliquant le recueil des données. Ce constat est souligné par Brandy (2018) lorsqu'il évoque le cas de Georges H. W. Bush publié par le *Washington Post* (1er décembre 2018) : « *l'erreur n'est pas restée très longtemps en ligne, mais suffisamment pour être remarquée et relayée.* » Face à cette difficulté, retrouver les nécrologies incriminées ou des liens vers les articles sources est presque impossible. Pour surmonter cette limitation et renforcer notre analyse, nous avons eu recours à des articles en ligne portant sur les nécrologies pré-rédigées. Une approche empirico-inductive basée sur des cas concrets et des exemples réels de nécrologies anticipées a permis d'expliquer les motivations, les conséquences et les enjeux entourant les nécrologies pré-rédigées dans le paysage médiatique contemporain.

Tableau 1 : Caractéristiques du corpus de l'étude

Supports et pays	Titre	Référence
<i>Libération</i> (France), 1978.	Nécrologie	https://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9crologie
<i>Der Spiegel</i> (Allemagne), 2012.	<i>Der Spiegel</i> publie la nécrologie de Bush	https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/12/31/97001-20121231FILWWW00248-der-spiegel-publie-la-necrologie-de-bush.php
<i>BBC</i> , (Angleterre), 2015.	La <i>BBC</i> annonce par erreur la mort de la reine Elisabeth	https://www.lexpress.fr/styles/people/la-bbc-annonce-par-erreur-la-mort-de-la-reine-elisabeth_1686190.html
<i>Washington Post</i> (États-Unis d'Amérique), 2018.	« M. Bush est mort de raison de sa mort»: quand le <i>Washington Post</i> publie une nécrologie un peu trop vite	https://www.slate.fr/story/170667/president-george-hw-bush-deces-necrologie-washington-post
<i>Le Monde</i> (France), 2019.	La mort de Bernard Tapie, l'homme aux mille vies.	https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2019/10/31/a-nos-lecteurs_6017608_3236.html
<i>RFI</i> (France), 2020.	<i>RFI</i> présente ses excuses pour la publication involontaire de plusieurs nécrologies sur son site	https://www.rfi.fr/fr/technologies/20201116-RFI-excuses-publication-involontaire-necrologies-son-site

Source : Pira, 2023.

Le guide de lecture propose de découper l'article en plusieurs sections, chacune se concentrant sur des aspects distincts de la nécrologie contemporaine. Il explore d'abord le contexte journalistique de la nécrologie, son évolution vers une professionnalisation accrue et son attrait croissant pour les célébrités. Ensuite, il analyse des concepts fondamentaux tels que l'urgence de l'information et la compétition temporelle, éléments essentiels à sa diffusion dans les médias. Il aborde également les défis éthiques et professionnels que cette pratique peut poser, parfois en contradiction avec les normes journalistiques. Enfin, il conclut en résumant les points clés et en suggérant des approches pour concilier l'urgence de l'information avec les impératifs éthiques propres à ce domaine journalistique particulier.

2.- Du statut journalistique de la nécrologie

Traditionnellement, la nécrologie se limitait à fournir des informations factuelles sur les personnes décédées. Dans ce contexte strict, Leibowitch (2020) note son lien principal avec la presse écrite, où des services spécifiques sont dédiés à sa rédaction. Diverses approches et nuances sont signalées dans les références linguistiques contemporaines. Les dictionnaires en ligne, tels que l'Académie Française (2023), Le Littré (2023), et La Langue Française (2023), définissent la nécrologie comme « une notice sur une personne décédée récemment », « une notice sur un mort », et « une rubrique d'un journal qui communique les avis de décès sur une période donnée, ou un article consacré à une personne récemment décédée, souvent de notoriété ». Si ces trois sources convergent sur la nécrologie comme une forme de notice ou de synthèse, La Langue Française (2023) ajoute une dimension en l'associant à des personnalités de notoriété récemment décédées.

Confortant cette nuance évolutive, Tétu (2018, p.4) explique que :

« Largement précédé du mot nécrologe (édition de 1762), le terme nécrologie n'apparaît dans le Dictionnaire de l'Académie Française que dans l'édition de 1832. Il n'empêche que la nécrologie comme genre journalistique est fort antérieure. En Angleterre, il succède au Newsbook de 1622, recueil de nouvelles où paraît la première notice nécrologique, brève biographie qui propose l'évaluation d'une vie, et distincte en cela du récit de presse ordinaire. »

Bien que ces précisions historiques et définitionnelles établissent le statut journalistique de la nécrologie, il faut noter qu'elle a évolué sous l'influence d'impératifs éditoriaux et économiques, ainsi que de la demande croissante du public pour une information rapide et accessible. Au fil des années, de nombreux médias, indépendamment de leur orientation politique, ont consacré davantage de ressources, que ce soit en termes de personnel ou d'espace éditorial, aux nécrologies. Cette tendance a été reconnue par Mathiot (2002), qui a noté une augmentation générale de la place accordée aux décès dans les rédactions. Ces différents changements reflètent une véritable transformation des normes entourant les nécrologies dans le paysage médiatique occidental. Contrairement à ce qui était observé au XVIIIe siècle

par Têtu (2018), une rupture significative semble s'être produite, marquée par des nécrologies de plus en plus détaillées sur le plan biographique, plus volumineuses, et centrées exclusivement sur des personnalités célèbres de tous horizons.

3.- Entre professionnalisation et obsession pour les célébrités

Au départ, la rédaction des nécrologies était confiée à de jeunes journalistes débutants. Mais, l'aspect biographique inhérent aux nécrologies a exigé des rédacteurs de qualité. Selon Revaz (2001, p.97) : « *la nécrologie semble dépasser la stricte volonté d'information. Le plus souvent éloge du défunt, parfois critique (lors du décès d'un dictateur, par exemple), elle présente toujours une axiologisation.* » Dans un article en ligne publié par *Le Temps* (10 septembre 2012), Martin écrit : « *je me promène dans l'édition de La Gazette de Lausanne du 11 septembre 1938. Mon attention s'arrête sur la rubrique intitulée "Les disparus", où les faits marquants du défunt sont expédiés en quelques lignes. (...) Je me dis aussi que, en 1938, on était sobre.* »

Elle rappelle également que dans les années 1930, la nécrologie était plus discrète, mais qu'elle s'est depuis professionnalisée, devenant un genre journalistique, en particulier chez les Anglo-Saxons. En sus de ces observations plus récentes, De Goncourt (1889, p.972.) critiquait déjà la qualité des biographies nécrologiques de son époque en déclarant : « *j'avais envie de dire au nécrologue Delzant, vous ne savez pas faire une biographie.* » Ces constats nous amènent à postuler que la nécrologie anticipée, au fil du temps, a connu une évolution marquée par une professionnalisation progressive, tout en manifestant un intérêt grandissant pour les célébrités. Si la pratique offre au public l'opportunité de découvrir les réalisations notables des défunts et d'apprécier leurs vies, elle nécessite désormais des expertises avérées, d'où son processus de professionnalisation. Freidson (2001) avance que le processus de professionnalisation fait de l'individu un expert, un spécialiste reconnu pour son savoir avéré après avoir acquis une grande habileté dans une activité bien définie. Son approche semble se justifier chez Gilbert (2002), citée par Stehli (*L'Express.fr*, 31 octobre 2002) :

« Face au potentiel inexploité des nécrologies, source d'histoires passionnantes sur le plan humain, tous les grands journaux ont alors recruté des plumes. Jamie Fergusson, un ancien spécialiste des livres anciens, engagé par *The Independent*, et son collègue du *Telegraph*, Hugh Massingberd, ont transformé le genre.

Grâce à eux, les nécros ont un style moins ampoulé, elles ont souvent de l'humour. Et elles reflètent au plus près la vérité sur la vie du défunt.»

En qualifiant de "plume" les compétences venues améliorer le niveau rédactionnel de *The Independent* et du *Telegraph*, Gilbert (2002) ne s'éloigne guère de l'idée de professionnalisation de la nécrologie. Le substantif "plume" fait référence figurément à un auteur reconnu pour la qualité distinctive de son style et sa manière d'écrire. Ainsi, bien que Gilbert (2002) n'utilise pas explicitement le terme "professionnels" pour décrire Ferguson et Massingberd, son propos suggère qu'ils ont été sollicités en raison de leurs compétences spécifiques. C'est également, semble-t-il, dans ce même esprit que Beam s'exprime dans son article publié par Slate.fr le 30 août 2009 : « *la nécrologie n'est pas un exercice commun. Parfois, ces journalistes ont une expertise dans un certain domaine, comme le sport ou Hollywood, et dans ce cas, c'est le spécialiste qui rédige la nécrologie.* » En analysant ces divers discours, il devient évident que le dispositif nécrologique est minutieusement organisé dans la presse. Les dynamiques qui se sont développées dans le milieu des médias reflètent une volonté inégalée de faire de la nécrologie un produit journalistique de premier plan.

Ce constat se confirme dans le propos de Mathiot (2019) lorsqu'il affirme que :

« La nécrologie, c'est aussi l'occasion de débats, parfois vifs, sur la place qu'on doit réserver au mort. Combien de pages ? La « une » ? Certains services vont plaider pour qu'on consacre l'espace qu'il mérite à une personnalité qu'ils jugeront incontournable, laquelle sera estimée moins importante par la direction de la rédaction. »

Son discours suggère que c'est l'ensemble de ces efforts qui a contribué à enrichir les normes rédactionnelles de la nécrologie. C'est donc en raison de ces améliorations que Gilbert (2002) considère la nécrologie comme un art et une science lorsqu'elle affirme :

« Il ne s'agit pas simplement de l'annonce de la mort de quelqu'un. C'est une véritable biographie en miniature. Il faut les qualités des meilleurs journalistes pour réussir : être un bon enquêteur, avoir une plume, mais aussi avoir vécu un peu pour comprendre l'existence de celui qui vient de quitter cette terre ».

(Gilbert, *L'Express.fr*, 31 octobre 2002).

Au fil des décennies, de nombreuses rédactions ont évolué vers une nécrologie ex ante, la recentrant principalement sur la biographie et exclusivement dédiée aux personnalités célèbres. Cette évolution ne résulte pas de hasards fortuits mais plutôt d'un choix éditorial délibéré. La focalisation sur les célébrités dans cette approche quasi-exclusive répond à un besoin fondamental du journalisme. Elle vise à rendre hommage aux figures marquantes de l'histoire et à offrir un aperçu détaillé de leurs parcours et de leurs réalisations dans leurs domaines respectifs. Selon Leibowitch sur *FranceInfo.fr* le 20 septembre 2020 :

« La disparition d'un grand artiste touche profondément les gens. Le travail du journaliste dans ce moment-là, à mon avis, consiste à donner la juste mesure d'une carrière ou d'une personnalité à différents niveaux : au grand public, aux fans qui sont souvent très exigeants dans ces moments-là, et parfois aux proches. »

Quant à Mégie (18 novembre 2020), elle affirme que *RFI* sélectionne des personnalités publiques qui incarnent un pays, une région, une œuvre, et ce, dans tous les domaines (politique, sportif, culturel, etc.) et dont la disparition a un impact significatif et des conséquences. Poursuivant, elle explique que : « *c'est une sélection qui se fait au gré de l'actualité et de l'émergence de certaines personnalités sur la scène publique. C'est une manière de reconnaître l'ampleur de l'œuvre de la personne concernée, quelle qu'elle soit* », (Mégie, 2020).

Barbier (2012) laisse transparaitre que les rédactions ont une préférence marquée pour certaines célébrités en raison de leurs carrières, de leurs vies et de leurs parcours dans ses propos rapportés par Stehli (2012) :

« J'ai décidé de ne pas rédiger de nécrologie lors du décès de Michael Jackson car je ne voyais que le ridicule du personnage, j'avais l'impression que son succès était derrière lui. C'était une erreur, j'ai sous-estimé sa puissance artistique et l'onde d'émotion que sa mort a suscitée »

Contrairement à ce qui se passe en Angleterre ou aux États-Unis, Stehli (idem) fait remarquer que les journaux ne se limitent pas aux personnalités mondiales, mais rendent hommage à diverses personnalités locales, qu'elles soient hommes d'affaires,

gangsters ou philanthropes. Martin (2012) confirme cette tendance en notant que des anonymes peuvent également avoir droit à leurs nécrologies, et que les vies les plus modestes peuvent se transformer en récits de destin lorsqu'un biographe talentueux et enquêteur s'en charge. Ces extensions ne font que renforcer une pratique journalistique qui devient de plus en plus régulière et volumineuse, occupant désormais une place importante dans la hiérarchie des informations, comme le souligne Péron cité par Dancourt et Spiler dans *Les Inrockuptibles* du 9 juillet 2016 : « quand j'ai appris la mort de David Bowie, je suis allé au journal. On m'a dit qu'il y avait 12 pages de prévues, je leur ai dit que ce n'était pas suffisant. (...) On en a fait 36. C'est historique, nous n'en avons fait que 16 pour la mort de Michael Jackson. » Cette tendance à la fois quantitative et qualitative de la nécrologie est devenue courante dans les rédactions occidentales. Ainsi, entre sa professionnalisation, son obsession pour les célébrités et ses pages volumineuses, la nécrologie ex ante semble intouchable.

4.- Entre urgence informationnelle et chrono-compétitivité

Revenant sur les informations divulguées accidentellement par RFI, Mégie (2020) explique que :

« Ce sont des documents de travail. Et on fait également dans le même temps une sélection de sons d'archives qui nous permettront une fois venue la disparition, d'entendre ces personnes. Il s'agit pour toutes ces personnes d'être à la hauteur de leurs parcours, en quelque sorte de leurs réalisations, de leurs rôles, lorsqu'ils viendront à disparaître. Et ça, ça ne peut pas s'improviser. C'est un travail qui se fait dans toutes les rédactions. C'est un travail éditorial, mais qui n'est évidemment pas destiné à être publié.»

L'usage des "cimetières virtuels," expliqué par Mégie (2020), vise à garantir une information précise et rapide. Cela souligne la lutte des médias contre les contraintes temporelles de diffusion. Des auteurs comme Laïdi (1999), Aubert (2003), et Brandicourt-Bertaux (2006) soulignent la quête incessante d'immédiateté des médias, désireux d'être les premiers à rapporter chaque événement pour répondre à la demande d'information instantanée de leur public. À la lumière de ces pratiques, il est évident que l'urgence informationnelle est au cœur des réflexes des médias. Face à l'impératif de l'instantanéité et à la nécessité de livrer l'information à la vitesse grand V, les médias ont massivement adopté les

nécrologies ex ante. Plusieurs professionnels des médias expliquent cette avidité pour ce genre journalistique qui "enterre avant l'heure". D'abord, Khan (2020) souligne que ces articles, détaillant souvent toute une vie, demandent plusieurs jours de travail, ce qui s'oppose à la rapidité requise pour traiter l'actualité en temps réel. Ensuite, Dancourt et Spiler (2016) observent que les médias conservent des "cimetières virtuels" comprenant des nécrologies déjà rédigées pour les personnalités décédées, leur permettant d'informer rapidement le public.

Enfin, Bearn (2009) précise que les médias pré-rédigent ces articles pour des personnalités célèbres, âgées, malades ou exposées à des risques, évitant ainsi d'être pris au dépourvu en cas de décès soudain. Ces professionnels s'accordent sur l'importance de diffuser rapidement des informations sur les célébrités au moment de leur décès. Cette perspective souligne l'évolution cruciale de l'édition dans la nécrologie, favorisée par la rapidité de la production et de la diffusion. Cependant, certains remettent en question cette vision unifiée, mettant en avant l'aspect économique comme un élément clé du succès et de la continuité de la nécrologie ex ante.

Selon Stehli (2002), les médias ont réalisé le potentiel commercial des nécrologies dès les années 1980, utilisant ces récits captivants pour accroître leurs parts de marché et renforcer leur influence éditoriale. Cela a abouti à l'exploitation à long terme des nécrologies pré-écrites de personnalités par les entreprises médiatiques. L'exemple de la couverture de la mort de l'abbé Pierre en 2007, tel que rapporté par Giret sur *Stratégies.fr* (1er février 2007) illustre cet aspect capitaliste de la nécrologie ex ante dans un contexte concurrentiel :

«Le lundi 22 janvier 2007, 6 h 30. La nouvelle de la mort de l'abbé Pierre se propage sur les ondes. (...) *Le Quotidien* est le seul à avoir consacré autant de place (18 pages) à l'abbé Pierre. (...). C'est la personnalité préférée des Français. Et nos lecteurs étaient très attachés à lui. Avec ce numéro, nous sommes en plein dans notre ligne. Les chiffres des ventes du jour, qui devaient être communiqués le 1er février, viendront, ou pas, confirmer ce pari ».

Ce passage met en lumière la stratégie éditoriale risquée du *Quotidien* qui, en consacrant 18 pages à l'abbé Pierre visait à exploiter sa grande popularité pour stimuler les ventes. Cette perception guide les choix éditoriaux vers une nécrologie axée sur

des considérations économiques. Par ailleurs, Martin (2012) note que l'anthologie des meilleures nécrologies du *Daily Telegraph* est un succès de vente depuis 1995, et *Libération* connaît également ses meilleures ventes grâce aux hommages aux célébrités décédées.

5.- Une pratique aux antipodes des normes professionnelles et éthiques du journalisme

Face à la vieille pratique journalistique qui consiste à pré-rédiger les nécrologies des célébrités en vie, Twain (1897), dont le décès avait été annoncé par les médias américains, disait à Frank Marshall White (*New York Journal*, mai 1897) que les informations concernant sa mort avaient été grandement exagérées. Près de deux siècles après cette boutade, cette réaction moqueuse n'a pas altéré les ardeurs des rédactions. D'abord, de puissants supports, dont *The New York Times*, *Le Monde*, *Libération*, RFI, *The Times*, continuent de stocker dans leur "frigo" et leur "marbre" cette "viande fraîche", signe de son ancrage. Ensuite, des patrons de presse tels que Barbier (*Libération*), Mégie (RFI) et Giret (*Le Parisien*) approuvent l'existence de services exclusivement dédiés aux nécrologies pré-rédigées. Enfin, la nécrologie ex ante est défendue par RFI (16 novembre 2020) qui précise sur son site que: « *comme dans tous les médias, nos journalistes préparent à l'avance des portraits de personnalités afin, si elles venaient à disparaître, de pouvoir proposer rapidement aux lecteurs toutes les informations à connaître sur leur parcours.* » La nécrologie ex ante est aujourd'hui intégrée dans les pratiques éditoriales, mais elle pose des défis face au rythme effréné de l'actualité. Beam (2009) souligne que la complexité croissante de la rédaction des nécrologies est exacerbée par la nécessité de les avoir prêtes à être publiées à tout moment. Cependant, cette pratique suscite des inquiétudes en raison des risques potentiels de divulgation involontaire, comme des bugs informatiques ou des manipulations erronées.

Par ailleurs, cette pratique journalistique se confronte à l'impératif de garantir la véracité des faits et l'intégrité de l'information, car la mort, fondement de la nécrologie est essentiellement un événement vérifiable. Brohm (2008, p.5) souligne que : « *la mort est une réalité cernable, délimitable, objectivable, vérifiable, voire mesurable.* » De ce qui précède, le journalisme se doit donc d'attendre la confirmation de la mort avant d'en faire mention, alignant ainsi cette pratique avec la règle fondamentale qui fait des faits une priorité intangible et des commentaires un espace libre, comme préconisé par Prestwich (1929). Cette règle

visé à exclure la propagation de rumeurs, de spéculations ou de fausses informations dans le journalisme. Or, la préparation anticipée des nécrologies dévie de ces principes, constituant une altération prématurée et consciente de la réalité. Ce processus de rédaction précoce représente une manipulation évidente de l'information. En conséquence, lorsque ces nécrologies sont finalement publiées accidentellement, elles déclenchent le mécontentement du public, comme le montrent les réactions des internautes et des auditeurs, surpris de découvrir ces publications pour des personnes encore en vie (Gomez, 2020). En ces moments journalistiques délicats, Mégie (2020) fait profil bas et tente de rassurer le public sur *RFI* :

« On mesure combien de fois le sujet est sensible en fait. On a bien compris que beaucoup s'interrogent sur ce travail. On parle de la mort de quelqu'un alors qu'il est bien vivant. Mais, il s'agit là d'une méthode de travail. C'est une méthode de travail commune à beaucoup de rédactions à travers le monde. (...) Les éléments qui ont été publiés tels que lundi, faisaient apparaître en lettres capitales pour beaucoup des indications telles que "ne pas publier". C'est vraiment de la ressource documentaire que nous avons. On ne faisait pas apparaître de dates. Il y avait des imprécisions. En fait, on constitue des ressources documentaires dans un souci d'exactitude, de réactivité. »

Ce discours, tentant de réduire la nécrologie anticipée à une simple méthode de travail, semble contredire sa véritable nature en tant que genre journalistique établi et accepté. Il est donc impossible de réduire ses attributs qui lui confèrent un degré de parenté suffisant avec le journalisme. En observant cette pratique, il est clair qu'elle ne vise pas la véracité journalistique issue de la confirmation des décès des personnalités. Ce type de nécrologie ne se limite pas à attendre la confirmation de la mort pour agir ; au contraire, il anticipe et crée l'information. Cette approche va bien au-delà du simple stockage de données ou de la constitution de ressources documentaires. Si ces méthodes consistent à collecter et à conserver des informations ou des sources documentaires, la nécrologie *ex ante* se distingue en inventant la mort, en fabriquant l'information. Dans ces conditions, l'information consignée par la presse est elle-même fautive au moment de son archivage. C'est donc la véracité de l'information relative à la mort de la célébrité qui est remise en cause, et non le

simple fait de la conserver pour un usage ultérieur et différé. En fin de compte, un tel traitement de l'information ne peut que placer la nécrologie ex ante aux antipodes des canons éthiques et déontologiques du journalisme. Le journalisme doit s'efforcer de garder à l'esprit la célèbre maxime de Beaumarchais sur la sacralité des faits, afin de ne rédiger et publier que des décès avérés, quel que soit le décalage temporel. Cependant, en privilégiant la vitesse de l'information au détriment des principes éthiques, des codes d'honneur du journalisme, et des règles relatives au traitement des faits, les rédactions négligent des valeurs telles que la vérité, l'exactitude, le respect du public et de la dignité humaine. Une observation partagée par Mathiot, qui avance qu'en délicatesse vis-à-vis des "défunts virtuels" qui pourraient mal réagir en découvrant qu'ils sont déjà enterrés, les rédactions ne communiquent pas sur ces articles. Cette posture journalistique prudentielle est confirmée par Dancourt et Spiler (Op.cit., 2016), qui rapportent que par respect, les rédacteurs en chef restent assez discrets sur les personnalités dont ils ont préparées les nécrologies.

Cependant, aucun système n'est parfait, et il arrive que des bugs informatiques et des contingences technologiques lèvent le secret de ces vivants déjà enterrés dans les "marbres" des rédactions. De plus en plus récurrent, il est établi que toutes les dispositions précautionneuses ne résistent plus aux aléas technologiques, comme en témoignent les publications malencontreuses qui se sont multipliées ces dernières années. Pour rappel, bien avant RFI (2020), le *New York Times* (1984), *Associated Press* (1998), CNN (2003), *Der Spiegel* (2012), l'*Agence France Presse* (AFP, 2015), le *Washington Post* (2018) et *Le Monde* (2019) avaient également publié par inadvertance des nécrologies semblables, semant l'effroi et le désarroi tant dans la sphère privée que publique. Même si jusqu'à présent, aucun organe de presse n'a été sanctionné pour ces publications "accidentelles et mortelles", le malaise reste prégnant au sein des rédactions, parmi les célébrités et le public.

Conclusion

Inventer la mort, pré-rédiger les nécrologies des célébrités de leur vivant, puis les conserver virtuellement jusqu'à leur éventuel décès, telles sont les prouesses que réalise la presse depuis deux siècles. Cette vision journalistique est défendue par les médias occidentaux qui avancent que l'approche biographique de la nécrologie nécessite plusieurs jours de travail, ce qui la rend

incompatible avec les délais souvent très courts imposés par le traitement de l'actualité. Elle exige donc que les nécrologues travaillent en avance, dans le plus grand secret au sein des rédactions.

Malgré les précautions prises pour maintenir ces nécrologies secrètes en interne, il arrive parfois qu'elles soient divulguées dans l'espace public, suscitant l'indignation de ceux qui se découvrent comme des "défunts virtuels" et exposant ainsi la presse à des critiques virulentes. Ces réactions négatives sont principalement dues à trois facteurs : premièrement, la déformation de la réalité, puisqu'il s'agit de déclarer un décès qui n'a pas encore eu lieu ; deuxièmement, la qualité des "morts-vivants" en question, uniquement des célébrités ; et enfin, le choc du dévoilement accidentel de ces nécrologies. Mais, imperméable à ces observations, la nécrologie anticipée reste toujours acceptée et assumée comme un genre journalistique au sein de la presse occidentale. Mieux, elle est largement utilisée et est même défendue par des professionnels reconnus tels que Barbier (*L'Express*), Péron, Schwartzbrod, Gendron et Mathiot (*Libération*), Guillemoles (*La Croix*), Massol (*Le Monde*), et d'autres. Face à un public de plus en plus exigeant et à l'affût constant de l'information, ces journalistes soutiennent que les médias doivent développer des réflexes de réactivité et de rapidité pour rester compétitifs. Effectivement, la rapidité de diffusion de l'information est un élément clé de la concurrence médiatique. Cependant, cette quête peut parfois entraîner des compromis sur la qualité, l'exactitude et l'éthique de l'information.

La nécrologie ex ante en est un exemple où la précipitation pour préparer des articles sur des personnalités vivantes aboutit à des situations gênantes et éthiquement discutables lorsque ces articles sont publiés par inadvertance. La pertinence de cette pratique journalistique est donc sujette à un débat continu. S'ils affirment privilégier la rapidité de diffusion de l'information, la nécrologie pré-écrite dévalorise les faits, banalise la mort, néglige le respect de la dignité humaine, et finalement discrédite l'activité journalistique. Quel que soit le rythme effréné de l'actualité, il est primordial que la nécrologie, en tant qu'information, demeure conforme aux valeurs fondamentales du journalisme. C'est un impératif pour les professionnels de l'information de trouver un équilibre entre la nécessité de réagir rapidement à l'actualité et le respect des principes journalistiques fondamentaux, notamment la véracité, la dignité et l'éthique.

Bibliographie

- Aubert, N. (2003). *Le culte de l'urgence*. Paris, France : Flammarion.
- Balslev, K. et Saada-Robert, M. (2002). Expliquer l'apprentissage situé de la littéracie : une démarche inductive/déductive. *Raisons éducatives*, 5, 89-110,
- Bearn, C.(2009). Combien de temps à l'avance les journaux rédigent-ils les nécrologies? Ça dépend des personnalités. *Slate FR* du 30 août 2009. Repéré à <https://www.slate.fr/story/9731/combien-de-temps-lavance-les-journaux-redigent-ils-les-necrologies>.
- Brandicourt-Bertaux, S. (2006). L'urgence, élément constitutif des médias d'information de proximité sur Internet. *Communication et organisation*, 29. Repéré à <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/3376>.
- Beck, M. (2013). Fighting FOMO: 3 strategies to beat your fear of missing out , *Huffpost* du 8 février 2013. Repéré à https://www.huffpost.com/entry/fomo-fear-of-missing-out_n_3685195.
- Brohm, J-M.(2008). Ontologie de la mort. *Nouveau millénaire, Défis libertaires*. 1-7. Repéré à <http://1libertaire.free.fr/Brohm03.html>..
- Dancourt, A-C. et Spiler, C. (2016). Qui trouve-t-on dans les cimetières virtuels des rédactions ? . *Les Inrockuptibles* du 9 juillet 2016. Repéré à <https://www.lesinrocks.com/actu/presse-gerer-necrologies-66943-09-07-2016/>.
- De Goncourt, E. et Goncourt, J. (1889). *Journal des Goncourt : Mémoires de la vie littéraire* (Tome VIII). Paris, France : Bibliothèque-Charpentier.
- Freidson, E. (2001). *Professionalism. The third logic*. Oxford, England : Polity Press.
- Jauréguiberry, F. (1998). Télécommunications et généralisation de l'urgence. *Sciences de la société*, 44(5), 84-96.

Kahn, S. (2020). RFI publie par erreur les nécrologies de dizaines de personnalités. *Le Figaro* du 16 novembre 2020. Repéré à : <https://www.lefigaro.fr/medias/rfi-publie-par-erreur-les-necrologies-de-dizaines-de-personnalites-20201116>.

Laidi, Z. (1999). *La tyrannie de l'urgence*. Montréal, Canada : Fides.

Leibowitch, E. (2020). Les nécrologies : un exercice journalistique peu connu du grand public. *Radio France*, 20 octobre 2020. Repéré à <https://mediateur.radiofrance.com/rendez-vous/les-necrologies-un-exercice-journalistique-peu-connu-du-grand-public/>.

Martin, M-C. (2012). Pourquoi aimons-nous tant les nécrologies?. *Le Temps* du 10 septembre. Repéré à : <https://www.letemps.ch/culture/aimonsnous-tant-necrologies>.

Mathiot, C. (2019). CheckNews : Quelles sont les nécrologies que «Libération» a déjà en stock ?. *Libération* 4 octobre 2019. Repéré à https://www.liberation.fr/checknews/2019/10/04/quelles-sont-les-necrologies-que-liberation-a-deja-en-stock_1754893/.

McGinnis, P.J. (2020), *Fear of missing out : practical decision-making in a world of overwhelming choice*, États-Unis d'Amérique, Naperville, Sourcebooks LLC.

Mégie, C. (2020). Appels sur l'actualité : vos questions d'actualité, RFI. Repéré à <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20201118-vos-questions-d-actualit%C3%A9>.

Nayebi, J-C. (2007). *La cyberdépendance en 60 questions*. France, Paris, Retz.

Radio France Internationale (RFI). (2020). RFI présente ses excuses pour la publication involontaire de plusieurs nécrologies sur son site. *Rfi.fr* du 16 novembre 2020. Repéré à : <https://www.rfi.fr/fr/technologies/20201116-RFI-excuses-publication-involontaire-necrologies-son-site>.

Revaz, F. (2001). La nécrologie : un genre rédactionnel ? *Semen*, 13, 188-204.

Roquet, P. (2012). Comprendre les processus de professionnalisation : une perspective en trois niveaux d'analyse. *Phronesis*, 1(2), 82-88.

Stalk, G. (1989). Le temps : source d'avantage compétitif. *Havard-L'Expansion*, 55, 97-110.

Stehli, J-S. (2002). L'art de la nécrologie. Mœurs. Dans la presse anglo-saxonne, les biographies de défunts sont devenues une arme dans la lutte entre quotidiens, *L'Express* du 31 octobre 2002. Repéré à : https://www.lexpress.fr/informations/l-art-de-la-necrologie_649759.html.

Tian, P. (2020). Bug de RFI : dans le "frigo" de chaque média, des nécrologies de personnalités... toutes prêtes, *Le Blog de Paul Tian*. Repéré à <https://www.paultian.fr/2020/11/bug-de-rfi-dans-le-frigo-de-chaque-media-des-necrologies-de-personnalites.toutes-pretes.html>.

Tétu, J-F. (2018). Samuel Baudry, Denis Reynaud (dirs). Nouvelles formes du discours journalistique au XVIIIe siècle. Lettres au rédacteur, nécrologies, querelles médiatiques », *Questions de communication*, 34, 374-377.